

Infos BOTANS



Décembre 2019

Mairie de Botans

☎ 03 84 21 54 12

secretariat@mairie-botans.com

<http://www.mairie-botans.com/>

Heures d'ouverture au public :

- *Mardi de 17 h à 18 h*
- *Samedi de 10 h 00 à 11 h 30*

Toute l'équipe municipale vous invite à passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaite :



Les habitants de Botans sont cordialement invités à la cérémonie des vœux du Maire le **dimanche 12 janvier à 11 heures** à la Salle des Fêtes.

INSCRIPTION sur les LISTES ELECTORALES

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2020**.

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Les jeunes gens domiciliés et recensés sur BOTANS, atteignant leur majorité, sont inscrits d'office sur les listes électorales. Les nouveaux domiciliés et toute personne susceptible de voter à BOTANS sont priés de s'adresser en mairie, munis de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il est possible de s'inscrire jusqu'au **7 février 2020** (sauf circonstances particulières).

SALLE COMMUNALE

Les travaux de la Salle Communale dans l'ancienne école sont terminés. Elle répond aux normes de sécurité et d'accessibilité imposées par l'état. Le coût total du projet s'élève à **72 265 € TTC**. Le **Conseil Départemental** nous a accordé une subvention de **15 000 €** et nous avons obtenu une subvention de **21 533 €** au titre de la **DETR**. La part payée par la commune avoisine **26 076 €** déduction faite du remboursement de la TVA en considérant un taux de 16 %.

ILLUMINATIONS de NOËL

Samedi 14 décembre, de nombreux parents accompagnés de leurs enfants ont répondu présent à l'invitation faite par la Commission Fleurissement pour la mise en lumière des décorations installées pour les fêtes de Noël. Après une visite des différents lieux décorés du village, les personnes présentes se sont retrouvées à la Salle Communale et ont pu apprécier des douceurs et des gâteaux réalisés gracieusement par plusieurs personnes bénévoles.

Merci à tous pour votre générosité et votre bonne humeur !

COMMISSION ACTION SOCIALE

La distribution des colis de Noël tire à sa fin. Merci à toutes les personnes bénéficiaires pour l'accueil chaleureux qu'elles ont réservé aux membres de la commission d'action sociale.

L'ensemble des membres du CCAS vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

REPAS des ANCIENS

Le repas des cinq communes pour les seniors, organisé cette année par la commune de Botans, aura lieu le **19 janvier** à la Salle des Fêtes de Dorans.

Merci d'avance à tous les bénévoles qui donnent de leur temps et aident au service pour que ce repas se passe dans les meilleures conditions.



REPAS des AÎNES de « LOU VEIL MELUN »

Le comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Nos aînés et leurs invités sont conviés à la journée retrouvailles **le dimanche 9 février** à la salle des fêtes de Botans.

Un moment de partage autour d'un repas et de la traditionnelle galette des rois.

Chers aînés, vous allez recevoir courant janvier vos invitations !

N'oubliez pas de réserver votre dimanche sur votre calendrier !

Renseignements :

Monsieur MUTSCHLER Patrick
1 rue de la Millerate
90400 BOTANS
Téléphone : 06.07.46.42.42
Mail : patrick.mutschler6@gmail.com

INTERDICTION DES PETARDS

L'arrêté préfectoral n°2014339-0002 du 5 décembre 2014 interdit l'utilisation des pétards et artifices de divertissement :

☞ sur la voie publique ou en direction de la voie publique :
➤ le 31 décembre 2019 et le 1^{er} janvier 2020

☞ en dehors de ces périodes :
➤ dans tous les lieux où se fait un grand rassemblement de personnes
➤ dans ou en direction des immeubles